

Disette d'épouseurs

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **31 (1893)**

Heft 9

PDF erstellt am: **11.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-193500>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

SUISSE : un an . . . 4 fr. 50
six mois . . . 2 fr. 50
ÉTRANGER : un an . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

LES ABONNEMENTS

datent du 1^{er} janvier, du 1^{er} avril, du 1^{er} juillet ou du 1^{er} octobre.

Disette d'épouseurs.

Une jeune fille appartenant à une famille bourgeoise, faisant l'autre jour ses confidences à une amie de sa mère, lui disait : « Je n'aurai qu'une dot bien modeste, c'est vrai, mais j'ai été bien élevée, j'ai reçu une bonne instruction, je connais la musique, et les travaux utiles, la couture, la cuisine et autres soins du ménage ne me sont point étrangers. Eh bien, malgré cela, personne jusqu'ici n'a fait mine de demander ma main.

» A quoi donc servent le mérite, les talents, les avantages physiques, — puisqu'on m'assure que je suis jolie?... — A rien. L'argent seul est le grand mobile du jour.

» Et cependant ma famille n'a négligé aucune occasion de me lancer un peu dans le monde : j'ai assisté à nombre de fêtes, de soirées, de bals, où j'ai même eu beaucoup de succès. J'ai dansé des nuits entières avec des jeunes gens de 20 à 23 ans, qui avaient l'air de me trouver ravissante ; mais des demandes en mariage, des épouseurs... jamais !

» Que voulez-vous, je ne suis pas riche... »

Quoiqu'on en puisse dire, il y a quelque chose de parfaitement vrai dans ce raisonnement de jeune fille, et ces choses-là se voient un peu partout ; nous n'en voulons d'autre preuve que cet article cueilli dans un journal anglais :

« Que les jeunes filles anglaises, et aussi leurs mères sont grandement dignes de pitié, c'est ce qui ne saurait faire de doute. Depuis bien des années, nous entendons leur plaintive clameur : les hommes, hélas, ne veulent plus danser et ne veulent plus se marier ! Ce n'est pas qu'ils aient renoncé à l'amour, il s'en faut ; mais le mariage ne leur dit plus rien ! Combien de fois un amoureux nous a dit : « C'est la plus chère créature, la seule créature qui plaise à mon cœur ; mais voyez mes revenus?... »

Pour tirer la question au clair, j'ai étudié les statistiques matrimoniales, et voici les résultats que j'en ai conclus. Je vais essayer de montrer la probabilité du mariage aux divers âges de l'homme, et indiquer ainsi à quel moment de la

vie de l'homme se développe le plus sa tendance matrimoniale. Mes chiffres se rapporteront seulement aux classes supérieures et moyennes de la société ; car dans les classes inférieures, chez les ouvriers et les paysans, le cas est tout autre.

Prenons mille jeunes gens à l'âge de vingt ans, et suivons-les jusqu'à vingt-cinq ans. Des mille, vingt-et-un seulement se seront mariés : et cela, en dépit de cinq printemps, durant lesquels, comme nous dit le poète, « la fantaisie du jeune homme se tourne complaisamment aux pensées d'amour. » Prenons ensuite mille jeunes hommes de vingt-cinq ans, et suivons-les jusqu'à trente ans. Sur les mille, quatre-vingt-quatorze se seront mariés. De trente à trente-cinq ans, il y en aura cent trente-huit sur mille. Voici d'ailleurs le tableau complet :

De 20 à 25 ans . . .	21 mariages
» 25 à 30 » . . .	94 »
» 30 à 35 » . . .	138 »
» 35 à 40 » . . .	147 »
» 40 à 45 » . . .	122 »
» 45 à 50 » . . .	79 »
» 50 à 55 » . . .	43 »
» 55 à 60 » . . .	34 »
» 60 à 65 » . . .	19 »
» 65 à 70 » . . .	5 »
» 70 à 75 » . . .	3 »
» 75 à 80 » . . .	1/2 »

Nous ne saurions trop recommander aux jeunes filles d'étudier avec soin ce tableau. Averties par lui, elle n'égarent plus leurs doux sourires et leurs gentils regards sur des jeunes gens de moins de trente ans. Elles laisseront ces jeunes gens en compagnie des douairières et des vieilles filles, tandis que c'est aux hommes de trente à quarante-cinq ans que s'adressera le maximum de l'attention des jeunes filles.

Le meilleur âge, c'est de trente-cinq à quarante ans. Puisque sur mille jeunes gens de moins de vingt-cinq ans, vingt-et-un seulement se marient, on est épouventé à la pensée de la quantité de « flirtations » qui demeurent sans résultat.

On ne sera pas surpris d'apprendre qu'un veuf a plus de penchant au mariage qu'un célibataire du même âge. Voici ce que donne la statistique pour mille veufs :

De 45 à 50 ans . . .	110 mariages
» 50 à 55 » . . .	93 »
» 55 à 60 » . . .	75 »
» 60 à 65 » . . .	57 »
» 65 à 70 » . . .	36 »
» 70 à 75 » . . .	18 »
» 75 à 80 » . . .	5 »

Nous ferons tout de suite remarquer aux jeunes filles que la poursuite d'un veuf de cinquante ans vaut mieux pour elles que celle d'un jeune homme de vingt-cinq ans. Qu'elles songent même aux affections réglées, mesurées, éprouvées du veuf, et qu'elles n'hésitent pas. Un vieux garçon de soixante ans ne vaut plus rien ; mais un veuf de cet âge est une occasion excellente.

Un résultat important de notre enquête c'est d'établir définitivement qu'il n'est pas possible d'appeler quelqu'un un *célibataire endurci* avant qu'il n'ait atteint l'âge de cinquante ans : au-delà même de cet âge, il y a de fortes chances de le voir s'amender. Mais la conduite des jeunes gens de moins de vingt-cinq ans est peu intéressante. »

Un train de notaires.

On sait que la cataracte du Niagara, cette merveille de la nature, est l'objet de projets grandioses. Il ne s'agit de rien moins que de bâtir sur ces rives à demi habitées aujourd'hui une ville immense (*Cataract City*), et d'exploiter la force motrice inépuisable qu'on peut tirer de cette colossale chute d'eau, pour faire tourner à volonté une infinité de machines à filer le coton, à triturer la pâte de papier, à tisser les étoffes, à travailler le métal, etc., etc.

Donc cette force majestueuse que la nature avait placée là dans l'immensité déserte, ce tonnerre dont on entend les roulements à 70 kilomètres à la ronde, va devenir un docile instrument dans la main de l'homme. La chute du Niagara représente une force de 17 millions de chevaux-vapeur. C'est l'équivalent de plus du tiers de toutes les forces vapeur réunies du monde entier.

Une puissante société s'est fondée là-bas, et le capital, de 100 millions, a été vite souscrit. Elle a pour chef un homme du plus haut mérite, M. Adams, directeur du chemin de fer du Niagara.